

## FRONERI FRANCE SAS PILPA rappelle Pilpa Batonnets SUN Vanille - exotique X 4



- Noms des modèles ou références concernés : Pilpa Batonnets Vanille - exotique X 4
- Marque : PILPA
- GTIN 3274661089415 Lot PL0042 Date de durabilité minimale 28/02/2022  
GTIN 3274661089415 Lot PL0043 Date de durabilité minimale 28/02/2022
- Conditionnements : Pilpa Batonnets SUN Vanille - exotique X 4
- Date début/fin de commercialisation : du 21/02/2020 au 09/06/2021
- Température de conservation : Produit à conserver au congélateur
- Informations complémentaires : Pilpa Batonnets SUN Vanille - exotique X 4
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : FLECHARD S.A.S ; GLACES DE BOURBON ; PRIMANTILLES SAS ; GIMBERT SURGELES ; ECOMIAM.COM

## POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la présence d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par la réglementation européenne dans le produit fini .
- Risques encourus par le consommateur : Autres contaminants chimiques
- Description complémentaire du risque : Présence d'un résidu d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par la réglementation européenne dans le produit fini .

## QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.

## RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 2 septembre 2021

## CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateur de Froneri : [rappelproduit@fr.froneri.com](mailto:rappelproduit@fr.froneri.com)

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre